

Lucrèce, *De Rerum Natura*, chant IV, v. 732 et sqq.

*Quod super est, non est mirum simulacra moueri
Bracchiaque in numerum iactare et cetera membra ;
**Nam fit ut in somnis facere hoc uideatur imago.
Quippe, ubi prima perit alioque est altera nata
Inde statu, prior hic gestum mutasse uidetur.**
Scilicet id fieri celeri ratione putandumst :
Tanta est mobilitas et rerum copia tanta,
Tantaque sensibili quouis est tempore in uno
Copia particularum, ut possit suppeditare.*

Rien non plus d'étonnant de voir les simulacres
Se mouvoir et lancer bras et membres en rythme.
**Car c'est ce qu'en rêvant l'image a l'air de faire :
L'une meurt, l'autre naît, dans une autre attitude,
Comme si la première avait changé son geste.**
Cela bien entendu doit se passer très vite :
Si grands en sont le nombre et la mobilité,
Tant il est, dans un seul point sensible du temps,
De particules, qu'il peut s'en pourvoir assez.